



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Examen professionnel d'Ingénieur des Services Techniques (IST) organisé au titre  
du plan PATS 2023**

**Rapport du jury**

Après plusieurs réunions jalonnant l'organisation de cet examen professionnel exceptionnel, le jury de l'examen professionnel d'ingénieur des services techniques organisé dans le cadre du plan PATS, au titre de l'année 2023, s'est réuni au ministère de l'intérieur pour établir la liste des candidats admis.

Il était composé des personnes suivantes :

Président : Jean-Louis SAUTEREAU, ingénieur hors classe des services techniques ;

Vice-Président : François ROUIRE, ingénieur hors classe des services techniques ;

Membres du Jury :

Franck BONICATTO, colonel de gendarmerie ;

David LABARRE, ingénieur des services techniques ;

Florent DOUCET, ingénieur principal des services techniques ;

Vanessa MENEHINI, ingénieure principale des services techniques.

**I STATISTIQUES**

Session	Concours	Nombre de postes ouverts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Candidats admissibles	Candidats admis / LP	Candidats admis / LC
2023	Immobilier	5	32	18	14 barre à 9,5/20	5 barre à 13,5	3 barre à 11,41
	Logistique	1	44	30	9 barre à 12/20	1 barre à 15,08	2 barre à 14,58
<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>76</b>	<b>48</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

## **II EPREUVE ECRITE**

### **Spécialité « Immobilier » :**

Peu de candidats se sont présentés à l'épreuve écrite (18) par rapport au nombre d'inscrits (32), au regard du nombre de postes offerts (5). L'intérêt des contrôleurs de la spécialité « immobilier » de la filière technique s'est révélé faible pour cet examen professionnel PATS. Une information plus percutante en 2024 sur cette deuxième chance de réussite en complément du concours IST de droit commun serait à envisager.

La barre d'admissibilité a été retenue à 9,5/20 afin de pouvoir auditionner un maximum de candidats à l'épreuve orale.

#### Nature du sujet :

Le sujet visait à apprécier les compétences du candidat sur son esprit de synthèse et son regard critique. Le dossier présenté à l'ensemble des participants visait également à les mettre en situation sur des postes relevant du domaine de la sécurité intérieure.

#### Niveau des candidats :

Une grande disparité entre les candidats est apparue pour l'épreuve écrite.

En effet, certains d'entre eux maîtrisaient l'ensemble des sujets de par leurs postes occupés ou par leurs révisions. D'autres ne semblaient pas maîtriser les bases de connaissances immobilières et semblaient se cantonner aux missions qui leurs étaient attribuées dans leur poste actuel.

Il a été noté de nombreuses paraphrases, des difficultés pour les candidats d'ordonner leurs idées avec élaboration d'un plan comportant une introduction, un développement et une conclusion. Certains points impactant le projet ne sont pas suffisamment valorisés comme l'amiante (travail en sous section 3 ou 4) ou le risque inondation. Les différents acteurs d'un projet immobilier auraient également mérité d'être davantage développés ainsi que leur rôle vis à vis de la maîtrise d'ouvrage à chaque étape du projet (AMO, Moe, CSPS, CT, etc).

#### Conseils aux futurs candidats :

Les candidats doivent maîtriser les bases de la fonction immobilière (différentes étapes d'une opération immobilière, les acteurs dans un projet immobilier, les procédures de la commande publique et les procédures administratives, un ordre de prix en construction/rénovation, les diagnostics à mener avant travaux).

Les candidats doivent également fournir un effort d'écriture pour faciliter la correction des copies et prendre le temps de relire leur copie pour réduire au mieux les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Pour l'oral, il est conseillé aux candidats de se renseigner sur les missions que peuvent avoir les ingénieurs affectés dans les services de police ou gendarmerie. De nombreux candidats ne connaissaient que les affectations et non les missions pouvant leur être attribuées.

### **Spécialité « Logistique » :**

30 candidats se sont présentés aux épreuves écrites pour un poste offert. Cette proportion favorable a permis de positionner la barre d'admissibilité à un bon niveau (12/20).

#### Nature du sujet :

Composé d'une partie théorique et d'une partie pratique, le sujet a permis de déceler les candidats capables de synthétiser rapidement les informations du dossier, de rédiger et d'appliquer à un cas pratique les concepts théoriques étudiés.

#### Niveau des candidats :

La proportion de candidats de faible niveau est élevée avec des productions relevant les insuffisances suivantes :

- difficultés à répondre aux questions dans l'ordre chronologique ;
- orthographe et syntaxe ne permettant pas une production diffusable (dans un contexte métier ingénieur) et parfois compréhensible ;
- une tendance à recopier les éléments du dossier technique sans chercher à répondre de façon ciblée aux questions ;
- des présentations peu structurées et difficiles à lire pour le correcteur ;
- une faiblesse de la culture technique/logistique sur les questions faisant appel à l'expérience ou à la connaissance des candidats ;

Il a été constaté de manière générale, pour la grande majorité des candidats, une vraie difficulté à répondre précisément à la question posée.

#### Conseils aux futurs candidats :

Un niveau de préparation (lecture rapide, capacités de rédaction, motivations à évoluer, etc) est indispensable pour réussir l'épreuve d'admissibilité. Il convient donc de se jauger par rapport aux insuffisances décrites ci-dessus et de réaliser un travail d'amélioration de ses capacités afin de maximiser ses chances de réussite.

Le candidat doit se mettre dans la situation d'un IST qui présente un document prêt à être signé par son chef de service sans qu'il y ait la nécessité d'une correction intermédiaire.

### **III EPREUVE ORALE**

#### Les dossiers RAEP :

Indispensables au jury pour bien préparer les questions à l'épreuve orale et appréhender le parcours du candidat, ils devraient être obligatoires pour garantir une équité de traitement entre candidats.

Les consignes pourraient être plus strictes en ce qui concerne le respect du nombre de pages pour la partie description du projet majeur et la partie motivation, pour laquelle certains candidats refont un bilan complet de leur carrière.

#### Niveau des candidats :

Les candidats ont pour la plupart bien préparé leur présentation et ont été capables de tenir une conversation rythmée avec le jury.

Dans ce cadre, l'utilisation des cinq premières minutes de présentation libre s'avère souvent déterminante : certains l'utilisent à bon escient, d'autres semblent réticents à exposer et donc à s'exposer.

Il est déconseillé, à ce sujet, de se limiter à une simple redite de son CV. Les présentations originales et dynamiques ont été fortement appréciées.

Globalement, trop de candidats apparaissent sur la défensive vis-à-vis du jury, leur crispation nuisant fortement à leur présentation et ne permettant pas de mettre en évidence leurs capacités.

Le jury a même dû parfois faire preuve de « pugnacité » afin d'obtenir des éléments précis sur l'activité du candidat, ce qui a pu conduire à des entretiens très laborieux.

De nombreux candidats s'en tiennent trop souvent à des formules imprécises et générales, alors que le jury attend une vraie maîtrise sur le plan technique et une expérience illustrée concrètement. A défaut de réponse connue, le jury a apprécié les candidats qui ont fait preuve de bon sens ou qui ont tout simplement démontré leur « qualité de réflexion » et de présentation claire.

De la même manière, le jury a constaté une faiblesse en management, en conduite de projets et en achat public. L'expérience des marchés publics est très souvent limitée à l'utilisation des accords-cadre et à l'établissement de devis.

Par ailleurs, le jury a constaté un manque de connaissances de l'environnement police ou gendarmerie voire du MI de façon générale.

Enfin, le jury a regretté les candidats dont l'apparente motivation consistait principalement à la « reconnaissance de leurs acquis », ce qui est légitime en soi, mais sans que cela s'inscrive au sein d'un projet professionnel (encadrement d'une équipe, responsabilités accrues, etc.) ou dans le cadre d'une recherche sur les postes et missions des ingénieurs des services techniques.

**BILAN :**

Les candidats doivent mettre en avant les qualités attendues d'un cadre A à travers leur présentation (voire leur dossier RAEP) par un choix judicieux des parcours mis en valeur. Outre leurs compétences techniques, les ingénieurs des services techniques sont aussi des "managers" et ont un rôle de représentativité de leur service : savoir s'exprimer en public ou par la plume, construire un raisonnement, s'imposer comme le représentant de son service face à des autorités sont des qualités indispensables que les candidats doivent pouvoir démontrer au jury.

Jean-Louis SAUTEREAU, président du jury.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Sautereau', with a long horizontal stroke extending to the left.